



BESANÇON 2 : le canton où les microtechniques se mettent au vert

Ce canton déploie la vitrine attractive du Grand Besançon avec la technopole Temis dédiée aux microtechniques, et des collines verdoyantes où se nichent d'anciens villages vignerons devenus des communes résidentielles et actives.

Population : 29 210 habitants*
(*Projection de l'Insee sur la référence 2013)

Les 12 communes du canton

Audeux, Besançon (avec les quartiers de Fontaine-Écu, Montboucons, Montjoux, Montrapon...), École-Valentin, Champagny, Champvans-les-Moulins, Chaucenne, Mazerolles-le-Salin, Noironte, Pelousey, Pirey, Pouilley-les-Vignes, Serre-les-Sapins.

Tandis que Louis XIV a immortalisé la Grange Huguenet, dans le quartier de Montrapon, en y dînant lors de la prise de Besançon, l'écrivain Colette a donné ses lettres de noblesse à sa demeure des Montboucons. D'autres lieux historiques jalonnent le canton Besançon 2, comme les anciens bâtiments de la Mission et du grand séminaire à École. Par contraste, le canton dispose de la zone commerciale « historique » du Grand Besançon, à

Valentin, qui n'a cessé de se moderniser depuis les années 1970. Intermédiaire, celle de Pouilley-les-Vignes se développe pour répondre aux besoins d'une population périurbaine croissante.

Un réservoir d'emplois et de services
« Notre canton réunit tout ce qui fait la vie économique et sociale du Grand Besançon, à commencer par la haute technologie », relèvent Françoise Branget et



Institution gérée par l'Adapei (Association des amis et parents d'enfants handicapés), le château d'Uzel est une résidence ainsi qu'un ESAT (établissement et service d'aide par le travail). Une production de volailles sous label Bleu, blanc, cœur a été développée sur le site.

57

C'est le nombre de kilomètres de routes départementales qui desservent ce canton, parmi lesquelles des axes structurant comme la RD 67 dite route de Gray, la RD 70 qui relie Besançon et Audeux, la RD 75 entre École-Valentin et Chemaudin.

Des réfections de chaussée sont programmées en 2016 au niveau de Noironte (RD 5), entre Chaucenne et Émagny (RD 8), entre Villers-Buzon et Mazerolles-le-Salin (RD 233). Les deux conseillers départementaux portent une attention particulière aux aménagements de sécurité et d'amélioration du cadre de vie des riverains. Une liaison douce (vélos et piétons) est en projet entre Champvans-les-Moulins, Champagny et Pouilley-les-Vignes.

Le cadre de vie des riverains doit être amélioré aux abords de la RN 57, ici à la sortie de Besançon.



Françoise Branget et Michel Vienet, conseillers départementaux du canton Besançon 2, sur le site de la technopole de Temis.

Michel Vienet, conseillers départementaux. Desservie par la rocade, non loin d'une entrée d'autoroute, la technopole Temis est tout à la fois un vaste laboratoire de recherche appliquée autour de Femto-st (Franche-Comté électronique, mécanique, thermique et optique - sciences et technologies), un réservoir d'emplois en expansion avec des entreprises de pointe et des start-ups, un pôle de formation avec l'Université, l'ENSMM (École nationale supérieure de mécanique et des microtechniques), le

CFAI (Centre de formation des apprentis de l'industrie)... Le tout complété de diverses activités tertiaires (banques, mutuelles...). D'autres communes, comme Pirey, Serre, etc, accueillent des entreprises emblématiques des savoir-faire du Doubs (découpage, décolletage, micromécanique...), ainsi que de nombreux services, dans des zones d'activités qui prennent en compte les principes d'un développement durable. Et ces communes ont réussi à préserver le caractère rural qui fait leur charme.

L'authenticité retrouvée au Pré Verdôt

L'agriculture est l'un des traits caractéristiques de ce canton qui compte huit fermes diversifiées dans le lait, l'emmental, la viande... Parmi celles-ci, le GAEC du Pré Verdôt (Groupement agricole d'exploitation en commun) qui cultive 300 hectares (sur 400) en céréales, et produit 1,6 million de litres de lait par an. Il en cède 600 000 litres à une activité familiale développée parallèlement : la fromagerie du Pré Verdôt, près

de Champagny. Avec pour devise *L'Authenticité retrouvée*, elle fabrique du beurre moulu à l'ancienne, de la crème onctueuse, du fromage blanc, des raclettes et des tommes, ainsi que trois petits fromages maison.

En circuits courts

L'activité occupe cinq personnes dont deux apprentis. Désormais à l'exigu dans ses locaux, elle projette de se développer sur la zone artisanale de Pouilley-les-Vignes d'ici à 2017. Ce qui permettra d'agrandir le magasin qui connaît un vif succès auprès des amateurs de circuits courts. La fromagerie du Pré Verdôt est d'ailleurs membre du réseau Agrilocal piloté par le Département pour faciliter le rapprochement entre les producteurs et la restauration collective des collèges notamment.

Julie Hess veille sur les tommes et raclettes de la fromagerie du Pré Verdôt.



Michel Vienet : le goût de la politique

Avec un père ancien conseiller municipal de Pelousey et un grand-père maternel maire d'Audeux pendant 35 ans, Michel Vienet a contracté très tôt un goût prononcé pour la politique « celle qui se décline en actions, qui donne du sens à la vie et qui trouve des solutions pour nos concitoyens », insiste-t-il. La famille – il est un grand-père comblé depuis août 2015 –, le travail – cadre bancaire –, et l'action politique constituent trois de ses passions, la quatrième étant « la nature à travers la chasse car elle a une dimension écologique ». Fils et petit-fils d'agriculteurs, cet enfant du pays s'est enraciné dans le quartier de Montrapon. Michel Vienet a démissionné de son mandat de conseiller municipal de Besançon, élu en 2014, pour se consacrer pleinement à celui de conseiller départemental. Membre de la commission Infrastructures, il entend porter une attention toute particulière à la sécurité routière.

Françoise Branget : faire lien entre Département et Région

Députée en mars 2004, suite à la disparition de Claude Girard, réélue en 2007 pour cinq ans, Françoise Branget a mis toute son énergie dans la défense de dossiers structurants comme l'aménagement de la voie de contournement de Besançon, ou encore les aménagements des infrastructures de la gare LGV Besançon Franche-Comté. En outre, elle est intervenue pour assurer la pérennité du fonctionnement de CHRU Jean-Minjoz. Elle s'est attachée aussi à la dynamisation du tissu économique local, à la promotion du programme de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) qui a contribué à transformer le quartier de Planoise, à Besançon. Infrastructures, habitat, deux préoccupations qui lui sont chères. Éluée de Besançon et du Grand Besançon de 2001 à 2010, Françoise Branget est conseillère régionale depuis 2010, vice-présidente du Département depuis mars 2015, en charge de l'habitat et des transports. « Ces deux mandats vont me permettre de faire lien entre deux collectivités qui partagent des dossiers importants pour nos concitoyens », souligne-t-elle. Mariée à un avocat, mère, grand-mère à présent, Françoise Branget a mené sa carrière professionnelle dans la gestion immobilière.